

## HONORAIRES DE TRANSACTION

### Honoraires de Vente

PRIX DE VENTE		HONORAIRES TTC
Jusqu'à	50 000 €	10 % (minimum de 3000 euros)
De 50 001 €	à 150 000 €	8 %
De 150 001 €	à 300 000 €	7 %
De 300 001 €	à 500 000 €	6 %
A partir de	500 001 €	5 %

Dans le cadre d'une délégation de Mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence détenant le mandat initial.

Les honoraires de vente sont à la charge du vendeur.

### Honoraires de Location

Prestations	Honoraires TTC	A la charge de
<b>Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)</b>		
Visites + constitution du dossier + rédaction du bail	10 € / m <sup>2</sup>	Bailleur & Locataire
Etat des lieux d'entrée	3 € / m <sup>2</sup>	Bailleur & Locataire
Etude de dossier + rédaction de bail ou avenant	120 €	Bailleur & Locataire
<b>AUTRES BAUX</b>		
Garage & Parking	100 €	Bailleur & Locataire
Commerciaux & Professionnels	24 % du loyer annuel	Preneur

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de services.